

Dix ans de VAE : les premières estimations chiffrées

Benjamin d'Alguerre, 26 octobre 2012

Dix ans après la mise en œuvre de la VAE, 94 % de ses bénéficiaires s'en estiment satisfaits à en croire l'une des premières études [[Réalisée par le cabinet VAE [Les 2 rives](#)] sur le sujet publiée par Nicolas Bouzou (économiste et fondateur du cabinet Astères). « *Dix ans, c'est à peu près le moment où l'on peut effectuer une première évaluation du dispositif* » estime l'économiste. Dix ans qui ont aussi montré que la VAE restait un sujet méconnu du grand public.

Malgré cette méconnaissance, l'enquête du cabinet Astères révèle qu'en dépit de la méconnaissance du grand public, la VAE demeurerait un dispositif susceptible « *d'altérer quelques dixièmes du taux de chômage* », comme s'en est expliqué Nicolas Bouzou. Que les DRH cessent d'attraper des sueurs froides à la simple mention de VAE puisque seulement 5 % du panel interrogé révèle que leur intention première était de changer d'emploi. Au contraire, c'est davantage l'amélioration de l'employabilité qui est invoquée sur le sujet qui est invoquée, puisque 59 % des candidats à une VAE se prévalent de cet objectif après réalisation. « *La VAE constitue une ré-assurance pour les salariés* » annonce Nicolas Bouzou. Et ce, même si le marché du travail français est jugé protégé par rapport à nombre de marchés extérieurs. 57 % des sondés révèlent donc avoir suivi une VAE dans un but de reconnaissance sociale, 33 % pour une promotion interne et 20 % en vue d'une reconversion. Mais tout cela dans la même entreprise, puisque seuls 29 % des sondés avouent souhaiter changer d'emploi suite à leur VAE.

Sur le fond, c'est surtout l'accès aux diplômes supérieurs qui est visé puisque 42 % des candidats à la VAE souhaitaient acquérir un niveau BTS ou DUT et 33 % un bac + 3. 16 % seulement se positionnaient sur un bac + 5 et 8 sur un baccalauréat. « *44 % des sondés estiment que le processus de VAE est complexe* » estime Nicolas Bouzou. Il est vrai qu'en la matière, le temps demeure une donnée importante puisque 31 % de ceux qui en ont suivi une l'ont réalisée sur une période étalée entre 10 et 12 mois. Parmi ces derniers, cependant, 73 % ont reconnu l'utilité d'un accompagnement qui s'est révélé « *décisif* » lors du processus, les empêchant de décrocher.

Alors, la VAE constituerait-elle « *la quatrième voie de la formation* » ? Selon Nicolas Bouzou, « *il sera temps d'en juger pour ses vingt ans* ».